

CONTEXTE

La loi du 14 mars 2016 présente une vision rénovée de la protection de l'enfance en proposant une définition axée autour du développement de l'enfant et du respect de ses besoins fondamentaux. Elle s'articule également autour de 3 axes : la gouvernance nationale et locale, le parcours des enfants pris en charge par l'ASE et leur statut en cas de placement de longue durée. Depuis, plus de 20 décrets d'application ont été publiés et une démarche de consensus est venue définir ce qu'il fallait entendre par besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance.

En mettant en avant le développement et l'épanouissement de l'enfant, la réforme conforte la prise en compte de ses besoins pour évaluer le danger ou le risque de danger, élaborer un projet pour l'enfant, assurer son suivi lorsqu'il est protégé. C'est aussi à partir de ses besoins que l'implication des parents est suscitée, tout en travaillant avec eux sur leur fonction parentale.

OBJECTIFS

- > Analyser le contenu de la loi du 14 mars 2016 et de ses décrets d'application
- > Appréhender les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- > Permettre la mise en œuvre de la réforme de 2016 au sein du secteur social et médico-social

CONTENU

- > Les grandes orientations de la protection de l'enfance
- > La gouvernance nationale et locale
- > La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- > Le parcours de l'enfant en protection de l'enfance
- > De l'évaluation initiale à l'évaluation en cours de mesure
- > La mise en œuvre du projet pour l'enfant (PPE)
- > La sortie du dispositif

PUBLICS DESTINATAIRES

- > Tout professionnel en établissement ou service intervenant auprès d'enfants relevant de la protection de l'enfance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports juridiques, pratiques et éthiques de la part du formateur avec documents fournis
- > Analyse de pratiques et d'outils développés pour accompagner les enfants et leurs familles

- > **Durée** : 1 à 2 jours
- > **Formation en intra, sur demande**
- > **Formation en inter-structures** :
31 janvier et 1^{er} février 2019 à Dijon



Intervenante

Dominique DUBOIS



Tarifs 2019

980 € à 1 300 € / jour en intra

180 € à 230 € / jour / personne en inter-structures

(conditions tarifaires page 60)